



# Le CidèNews

## édito

*La crise de la Covid-19 reste d'actualité, avec à présent les débats sans fin autour de la vaccination. Mais il semble évident que la vaccination massive ait tout de même eu un effet bénéfique sur la santé publique. Notre territoire connaît un taux de contamination sans doute le plus faible depuis 18 mois, et souhaitons qu'un n-ième variant ne vienne encore tout remettre en cause avec le froid qui revient.*

*A propos de froid, l'été se sera fait plutôt discret cette année. Là non plus, ne nous trompons pas, car nous sommes bel et bien en phase de réchauffement climatique planétaire, qui nécessite une urgente prise de conscience collective. A notre échelle, ces intempéries et ces températures anormalement basses ont un peu perturbé la fréquentation de notre baignade à Montmalan. Mais il ne faut pas que cela occulte la satisfaction d'avoir conservé ce site aussi propre à la sortie de l'été qu'on aime le trouver au début de la saison. Et ce, alors que nous avons volontairement supprimé les poubelles sur le site. Avec un peu d'information (on fera encore mieux l'an prochain) et beaucoup de confiance, on a donc pu constater qu'une immense majorité apprécie cet endroit de nature et tend à le préserver. Ceci est rassurant quant au comportement de l'homme dont on peut parfois douter.*

*Observez la mise en œuvre du pass sanitaire : Mesure de précaution collective ou décision injuste pour la liberté personnelle ? Chacun est libre d'en penser ce qu'il veut de façon légitime, mais force est de constater que notre époque tend à mettre en lumière l'intérêt individuel plutôt que le sens communautaire. On le perçoit très bien en ce début de campagne présidentielle, avec la multiplication des candidats souvent porteurs de polémiques, au détriment du regroupement de forces porteuses d'idées véritablement politiques.*

*Souhaitons que l'individualisation de la société ne nous fasse pas courir de trop grands risques.*

*Gilles Mercier, votre Maire*

## Actus

### **LE « LITTLE B » a ouvert ses portes cet été.**

Nous avons fait paraître cette information fin Juillet dans un petit bulletin d'Informations communales, souhaitant bonne chance aux frères Harold et Félix Gilson, des garçons « du coin », associés à Yasmine Zetiyenga, la compagne d'Harold, qui conserve en parallèle son activité d'organisation d'évènements pour la Vinothèque de Bordeaux.



Vous avez peut-être déjà pu goûter la cuisine teintée d'exotisme d'Harold, accompagnée de vins soigneusement sélectionnés par Yasmine, et servie avec enthousiasme et bonne humeur par Félix. Il était prévu d'inviter la population bersacoise à une inauguration fin août, mais encore une fois, l'épidémie et ses contraintes auraient écarté certains de nos concitoyens de cette manifestation, si elle avait été maintenue. Nous travaillons à programmer cet évènement quand les contraintes seront un mauvais souvenir. En attendant n'hésitez pas à venir savourer les petits plats du Little B ou déguster (avec modération) l'une des bières locales proposées par nos sympathiques locataires.

Contact au 05 45 94 15 98 - Fermé le Mardi.



# Travaux

## LOGEMENT DE LA POSTE

Les travaux d'isolation murale, d'électricité et de peinture, ainsi que la pose de l'ensemble Cuisine et des derniers éléments sanitaires, sont à présent terminés. Le Conseil municipal a délibéré sur le montant du loyer conventionné, et l'a ainsi fixé à 500 € / mois. Une annonce a été publiée afin de recueillir les candidatures des futurs locataires. Etant donnée la composition de ce logement avec 2 très grandes chambres et une petite chambre ou bureau à l'étage, la Commune privilégiera l'installation d'une famille.



## ENTRETIEN des TERRAINS

La commune a rappelé à certains de ses administrés, l'obligation que chacun doit respecter, d'entretenir ses terrains, et plus particulièrement dans les zones d'habitation.

La Préfecture a elle aussi rappelé aux maires l'article L.2213-25 du Code Général des Collectivités Territoriales qui ordonne le débroussaillage des terrains, pour des raisons évidentes d'hygiène et de sécurité contre les incendies. En cas de non respect de ces règles, la commune se verra dans l'obligation de procéder au débroussaillage et d'en refacturer le coût aux propriétaires concernés.

## Ancienne Boulangerie

Suite à la démolition du four, la Commune s'apprête à lancer un nouveau chantier de réaménagement du logement de l'ancienne boulangerie. Le logement sera agrandi de la pièce correspondant à l'ancien magasin, car comme les plus anciens s'en souviennent, il y avait une porte de communication entre le magasin et le logement attenant. Il est également prévu d'effectuer un diagnostic en vue d'améliorer l'efficacité énergétique de ce logement.





# Projets

## ADRESSAGE

Les plaques et les numéros sont commandés et vos nouvelles adresses sont en cours d'enregistrement. La commune se tient à vos côtés pour vous accompagner dans ce changement important dans votre vie, si vous rencontrez des difficultés à transmettre vos toutes nouvelles coordonnées aux organismes publics et privés avec lesquels vous correspondez.



Ce projet commencé à l'automne 2018, prend fin, avec l'envoi imminent des informations à l'Agence Technique Départementale en charge d'enregistrer définitivement votre nouvelle adresse. Très bientôt, seuls les **propriétaires** recevront :

- Un courrier d'accompagnement expliquant les démarches à entreprendre.
- Votre attestation d'adressage.
- Une fiche Réflexe citoyen pour transmettre votre nouvelle adresse à vos différents interlocuteurs (fournisseurs d'énergie, administrations, organismes divers...).
- La carte des noms de voies de l'ensemble de la commune, hameau par hameau.

**Les propriétaires sont tenus de transmettre ces documents à leurs locataires.**



Vous avez sous les yeux, l'aspect qu'auront les plaques sur nos voies, ainsi que les numéros devant vos maisons, tels qu'ils ont été adoptés par le conseil municipal, et ce n'est pas une mince affaire que de se décider car comme vous le savez, les goûts et les couleurs.... Nous souhaitons vivement que cela plaira à la majorité d'entre vous.

Concernant la **pose** des numéros, la Commune prend en ce moment contact avec tous les Bersacois, afin de venir poser gratuitement votre plaque à l'endroit qui sera convenu avec vous, le plus visible possible de la route. L'ordre de passage parmi les hameaux n'est pas encore défini. Il faudra attendre son tour.... Les dates d'installation qui vous sont proposées sont le **samedi 9 ou 16 octobre** prochains. Si ces dates ne vous conviennent pas, nous vous remercions de bien vouloir contacter la mairie.

Quant au coût de l'opération, il n'est pas neutre, mais inévitable car cette mise en œuvre est de-

venue obligatoire. Sur une enveloppe prévisionnelle de 10.000 € nous avons retenu un devis d'environ 6.500 €, sans compter la subvention du Département, qui devrait participer à hauteur de 25 % de cette dépense.

## Déclaration de sécheresse



Vous avez été quelques-uns à répondre à notre sollicitation concernant une possible déclaration de sécheresse, et à nous avoir transmis les éléments permettant d'effectuer globalement la demande auprès de la Préfecture. Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant des suites à donner, afin que tout un chacun puisse entreprendre des démarches auprès de son assurance Habitation personnelle.



# L'actu des Syndicats

## **SMD3 (SYNDICAT MIXTE DÉPARTEMENTAL DES DÉCHETS DE LA DORDOGNE)**

**N**ous souhaitons revenir sur l'incident qui a émaillé le début du mois d'Août dans le Sud de la Commune, en lisière de l'ancienne commune de Saint-Antoine-Cumond aujourd'hui englobée dans la commune nouvelle de Saint-Privat-en-Périgord. En effet, pour celles et ceux qui l'ignorent, les hameaux allant de Nougérol à Villebon se sont vus privés du jour au lendemain de leurs bacs de ramassage des ordures ménagères. Le SMD3 s'est excusé de cette grossière erreur, expliquant que ces hameaux se situent sur le circuit de ramassage de Saint-Privat qui venait de basculer au nouveau mode de collecte des déchets par Apport Volontaire. Sauf que personne n'était prévenu..... Les bacs ont finalement été remis fin août

**M**ais l'histoire n'est pas terminée car notre commune sera malgré tout prochainement concernée par ce nouveau système contre lequel certains d'entre vous s'élèvent. Il est vrai que beaucoup m'ont alerté sur le risque de ne plus pouvoir se déplacer. Le SMD3 m'a certifié que des solutions sont encore à l'étude pour remédier à cela. La commune vous tiendra au maximum informés des décisions qui seront prises.

Il nous faudra également changer nos habitudes afin de limiter notre quantité de déchets et atténuer ainsi l'augmentation faramineuse (400% entre 2021 et 2025) du coût d'enfouissement de nos déchets puisque telle est la méthode utilisée en Dordogne. Rappelons qu'aucune commune de notre département n'a souhaité voir un incinérateur s'implanter sur son territoire. Cela signifie qu'il faudra donc réduire notre production de déchets, et l'ensemble des industriels feraient bien d'en prendre bonne note.

**L**es nouveaux emplacements pressentis pour une installation prévue au 1<sup>er</sup> semestre 2022, sont définis pour l'instant :

- Dans le bourg : à l'endroit où se situe l'actuel bac à verre.
- A Palisse : en bordure du terrain de James Saint-Gérard, peu loin des actuels bacs à ordures.
- A Gironnet : à l'entrée du Chemin de Montmalan permettant ainsi aux pique-niqueurs de la plage de se délester de leurs déchets, puisque la décision a été prise d'enlever les poubelles de ce site.

**Q**uant à la redevance incitative, elle sera finalement mise en place sur notre secteur en 2023. Certains d'entre vous soupçonnent que l'augmentation de la taxe actuelle (TEOM) perçue par la Communauté de communes du Périgord Ribérais et indexée sur le foncier bâti, finance ces nouveaux modes de collecte. Ce n'est peut-être pas faux, mais cette augmentation est déjà une conséquence de l'augmentation du coût d'enfouissement des déchets sur 5 ans. Nous aurons l'occasion d'évoquer de nouveau les économies que l'on peut faire dans la production de déchets; c'est pourquoi vous trouverez sur la page ci-contre, un rappel des consignes de tri.

**P**our clore ce chapitre, force est de constater que ces problématiques ont pris énormément d'importance dans les media et sur les réseaux sociaux, mais quoiqu'il en soit, la commune ne peut cautionner les appels à la violence et autres menaces de mort à l'encontre des responsables du SMD3. J'ai personnellement fustigé leur manque de communication et les erreurs commises. Mais il y a une limite qu'il ne faut pas franchir. On a toujours la liberté de dire que l'on n'est pas d'accord, mais le respect de la vie d'autrui ne peut d'aucune façon être bafoué.

# LES CONSIGNES DE TRI

Tous les emballages se trient, tous les papiers se recyclent

## EMBALLAGES & PAPIERS



## VERRE



## CARTONS



## COMPOST



## Déchèterie ou ressourcerie

## DÉCHÈTERIE ET RESSOURCERIE



Uniquement en déchèterie

## VÊTEMENTS



**UN DOUTE SUR LE TRI D'UN DÉCHET ?**

Consultez le site:  
[www.consignesdetri.fr](http://www.consignesdetri.fr)  
ou utilisez l'application gratuite  
« guide du tri » de CITEO

Impression: Nouvelle Imprimerie Moderne. Ne pas jeter sur la voie publique.



# Travaux



## CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE AU SEUIL DU MOULIN DE POLTROT.

La communauté de Communes Lavalette-Tude-Dronne (CCLTD) a ordonné à la fin du mois d'août, le commencement des travaux de réfection du seuil du moulin de Poltrot et d'entrée des trois atiers situés sur la commune de Petit-Bersac entre Gironnet et Montmalan.

Après plusieurs semaines de retard pour raisons administratives et météorologiques (une saison effectivement bien arrosée), les travaux ont rapidement commencé fin août et devraient en principe se terminer mi-novembre. Afin de préserver nos ponts, l'entreprise Guintoli a souhaité stocker ces énormes blocs de roche en amont du chemin de Montmalan. Ainsi, une convention a été signée avec Jérôme Jusson qui a aimablement prêté sa plateforme à Gironnet, laissée libre suite au départ malheureux de ses vaches. La manipulation de ces énormes blocs provoque inévitablement des nuisances sonores non négligeables et la circulation de ces impressionnants engins tend également à effrayer les riverains qui n'avaient pas forcément été pré-

se tiendrait si près de leur domicile. Ce dont la commune s'excuse, même si c'est l'entreprise Guintoli qui devait se charger de la communication concernant les travaux. Cette dernière a jugé que de simples panneaux posés sur la route feraient l'affaire. Passons.... De son côté, la Communauté de communes Lavalette-Tude-Dronne, par la voix du syndicat des rivières Dronne-Aval, tient également à remercier les propriétaires et exploitants agricoles qui ont autorisé le passage des engins de travaux, et l'installation du chantier.

Actuellement, on commence à entrevoir la passe à poisson à l'endroit où le seuil s'était effondré. De même à l'endroit du « bain des dames », le paysage a rudement changé, mais les petits paliers permettront aux espèces de remonter le courant tranquillement, et nul doute que la nature reprendra ses droits pour redonner à ces bords de Dronne leur caractère sauvage, le tout dans un contexte de meilleure gestion du niveau d'eau qui s'écoule dans ces atiers.

## Plage de Montmalan

Il est indéniable que la météo peu estivale, n'a pas favorisé la visite de notre plage de Montmalan. C'est ce que nous a confié Yohan Guichard, le maître-nageur qui surveille le site pendant ces deux mois d'été. Par bonheur, les travaux de Poltrot situés en amont, ayant commencé fin août, n'ont pas eu le loisir de perturber la clarté de l'eau. L'endroit reste toujours convoité pour sa tranquillité, et les familles aiment toujours fréquenter ce lieu très « nature », et le respectent volontiers. Pour preuve, l'absence volontaire de poubelles n'a absolument pas engendré de dépôts sauvages de déchets. Ceci est très encourageant, et conforte la commune dans le soin qu'elle a pris d'investir environ 2.800 € pour la remise en état de la plage.





## Association des Amis du Musée et du Patrimoine

Le repas du 18 septembre s'est tenu au « Little B » et a réuni 27 convives pour un moment de convivialité qui a fait chaud au cœur, où l'on a senti que les adhérents étaient heureux de se retrouver.

La sortie qui était prévue le 2 octobre à Bergerac en mode « covoiturage » a été finalement annulée.



## Association de la Pêche

La Ligne Bersacoise a organisé une superbe soirée festive, au mois de Juillet, autour de ce petits pains que l'on nomme des foués, cuits au feu de bois. Cet évènement, qui a pu se glisser dans une période plutôt calme d'un point de vue sanitaire, a permis aux heureux convives de profiter pleinement de la fête.

Plus récemment, la traditionnelle Paëlla s'est tenue samedi 2 octobre en mode « à emporter » comme l'an passé. Encore bravo aux organisateurs et aux cuisiniers !! La convivialité manque tout de même lors de cet évènement.



## Association de la Chasse

Faute d'avoir pu organiser ses traditionnels repas cette année, l'association de la Chasse de Petit-Bersac vous informe que des pâtés de chevreuil ou de sanglier seront gentiment distribués pour les fêtes de fin d'année aux personnes de plus de 70 ans.



### Le Pass sanitaire :

La complexité du dispositif a empêché le club de Foot de Petit-Bersac d'organiser fin août une marche gourmande. De même le musée a été fermé au mois d'août.

**Prêt de matériel : la commune a prêté du matériel à 15 reprises cet été, ce qui prouve le succès de ce système, et que l'esprit festif de la commune est toujours présent. Entre autres, la fête annuelle des voisins à Palisse doit nous donner des idées d'initiatives.**

### Ils se sont pacés le 22 Mai 2021 :

Aurore FAGET et Yoann LOCHON qui résident au Chabout.

**Erratum : A Sautepaille, sont arrivés M. et Mme Bireaud (avec un d) et non Bireault comme cela a été écrit par erreur dans le numéro précédent. Mille excuses...**

### Ils ont rejoint la commune :

M. Lacoste (Le bourg)

### Ils nous ont malheureusement quittés :

Mme GRARE

# A venir



## OCTOBRE ROSE

### SAMEDI 2 OCTOBRE À LA BOULANGERIE

Les sommes récoltées par la vente d'objets promotionnels et de superbes roses sont allés dans leur intégralité au comité Féminin de Dordogne, dans le cadre de la lutte contre le cancer du sein. Notons que l'association de la Pêche a reversé 1 € à l'opération Octobre Rose, pour chaque portion de paëlla vendue.



ensuite orner la place de la Poste. Suite à cette randonnée, le Little B. vous proposera un repas ou des tapas et reversera également ??? au bénéfice de l'opération Octobre Rose. Souhaitons simplement de nous retrouver nombreux et que le temps soit propice.

Participation 5 €.

## PRÉPARATIFS DE NOËL



**P**our les personnes qui souhaitent participer aux décorations de Noël, une réunion de préparation aura lieu le 6 novembre prochain.

Plusieurs ateliers seront organisés afin de préparer les décorations qui orneront le bourg pour les fêtes de fin d'année. Décorations. Peinture, réparation,....

Un concours de sapins sera organisé au cours duquel les concurrents viendront exposer leurs œuvres Place de la Poste.

## Dernière minute

### SAMEDI 23 OCTOBRE AU LITTLE B.

La commune organise deux **marches**, l'une de 12 km (départ 9h) et l'autre de 5 km (départ 9h30) au bénéfice du comité Féminin de Dordogne. Quelque soit le parcours choisi selon son état de forme, chacun pourra décorer le symbole d'Octobre rose réalisé l'an dernier par Marc Willgoss, avec les 4 rubans qui lui seront fournis lors de son inscription. Le symbole reviendra vaccinées.

La Préfecture de la Dordogne annonce qu'une nouvelle campagne de vaccin (appelée communément 3ème dose) devrait débuter le 11 octobre sur notre territoire, pour les personnes de plus de 80 ans qui ont reçu les deux premières doses, ainsi que pour les personnes de plus de 65 ans en comorbidité, mais aussi s'agissant des personnes de plus de 65 ans non encore

**N°04 OCTobre 2021**

**Contacts**

- 05 53 90 08 61
- mairie-de-petit-bersac@wanadoo.fr
- <http://petit-bersac.fr>
- [facebook.com/bersac.petit](https://www.facebook.com/bersac.petit)